

NUMA

AVOCATS

Communiqué de Presse

DEAL

Numa Avocats accompagne Amarenco dans le cadre de l'acquisition de la société Synergetik

Aix-en-Provence, le 29 septembre 2020

[DEAL] Les équipes de Numa Avocats sont heureuses d'avoir accompagné AMARENCO dans le cadre de l'acquisition de la société Synergetik.

Pierre Galland et Perrine Denimal étaient sur l'opération.

AMARENCO FRANCE ACQUIERT LA SOCIÉTÉ SYNERGETIK ET SE DOTE DE NOUVEAUX SAVOIR-FAIRE POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.



Amarenco France, producteur indépendant d'énergies renouvelables (photovoltaïque, stockage, mobilité électrique, ...) renforce sa présence géographique dans le sud de la France et affirme sa volonté forte de s'engager auprès des collectivités via l'acquisition de Synergetik, un expert reconnu de la transition énergétique des territoires basé à Montélimar.

Fort de ses succès commerciaux et de sa première levée de fonds, Amarenco France souhaite aujourd'hui renforcer sa présence sur les territoires au plus près des décideurs territoriaux. L'acquisition de la société Synergetik à Montélimar est une des premières bases de ce déploiement géographique. En effet, l'entreprise dispose d'une grande expérience dans la mise en place de SEM (Société d'Economie Mixte) avec les collectivités, et a su développer une offre énergétique qui répond aux enjeux actuels des territoires. C'est donc depuis les régions du Sud de la France, qu'Amarenco proposera aux villes moyennes et villages de les accompagner vers une meilleure gestion de leur facture énergétique, une forte réduction de leur empreinte carbone et une production d'énergies plus renouvelables.

SYNERGETIK, UN PRODUCTEUR D'ÉNERGIE DU SUD-EST TRÈS PRÉSENT AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS

Créé en 2008, Synergetik accompagne les collectivités (mais aussi les industriels et les agriculteurs) et investit exclusivement dans des infrastructures en rapport avec le développement durable, et plus particulièrement le solaire photovoltaïque. En 12 ans, son fondateur Gautier Meyers a créé des sociétés spécialisées qui autorisent la co-exploitation des centrales de production d'électricité et la coactivité (tertiaire ou industrielle) sur un même site. Synergetik dispose aujourd'hui d'un savoir-faire reconnu par les institutions locales tant en compétences administratives, que techniques, ou juridiques et financières et propose des solutions clef en main qui vont de la conception du projet, son financement, jusqu'à la mise en service des installations et leur exploitation. Aujourd'hui, l'équipe de Synergetik compte pas moins de 17 MWc en exploitation répartis sur 265 bâtiments et 41 MWc en développement correspondant à 127 projets (centrales au sol et sur toitures), soit l'équivalent de la consommation annuelle de 17 350 foyers français.

UNE EXPÉRIENCE RECONNUE DANS LA TRANSITION ÉNERGETIQUE DES TERRITOIRES.

Cette spécialisation a commencé avec l'exploitation de 2011 à 2014 des bâtiments publics de Montélimar : l'entreprise a recouvert 16 bâtiments municipaux (ateliers, école, gymnase, Palais des Congrès) pour une puissance totale de 766 kWc et une surface de 7 250 m² en contrepartie de construction de 2 bâtiments pour les services techniques notamment. Rapidement, des bâtiments multi-usages ont vu le jour dans les collectivités alentours et notamment à La Bâtie-Rolland dans la Drôme : réunir sous le même bâtiment photovoltaïque le pôle médical et les commerces de proximité permet aux collectivités de dynamiser leur centre-ville.

De manière plus structurante, Synergetik est également un habitué des Sociétés d'Economie Mixtes (SEM). Son travail avec l'agglomération de Valence Romans notamment, commencé depuis 2018 et dont la fin est prévue en 2021, permettra de réaliser plus de 4 MWc de projets avec la recouverture des toitures de 51 bâtiments de la ville, de l'agglomération et du bailleur social, soit l'équivalent de 19 300 m² recouverts (immeuble collectif, école, équipement sportif, stade, salle des fêtes, centre technique...). Plus récemment, Synergetik a également affirmé sa position dans les DOM-TOM et plus particulièrement en Martinique, avec l'engagement d'une collectivité pour la recouverture de 40 bâtiments publics en panneaux photovoltaïques, pour une puissance totale de 3 MWc (18000 m², soit l'équivalent de 2,5 terrains de football).

AMARENCO FRANCE ET SYNERGETIK, UNE ASSOCIATION GAGNANTE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS

Intégrer les compétences et l'expérience de Synergetik au sein d'Amarenco est un véritable atout pour le Groupe qui peut aujourd'hui accompagner les collectivités dans la transition énergétique de leur territoire en couvrant l'ensemble de leurs besoins et ce, partout en France.

Le Groupe est en effet aujourd'hui capable d'adresser les besoins des collectivités suivants :

- De nouveaux bâtiments à usage sportif (tennis, boulodrome, terrain de street foot, ...) et culturel avec des toitures solaires,
- La revalorisation de terrains pollués, décharges ou de friches industrielles en installant des centrales solaires au sol,
- La rénovation et le désamiantage de toitures anciennes,
- De nouveaux bâtiments municipaux et centres techniques,
- Des ombrières de parking couplées à des bornes de recharge de véhicules électriques,
- Des serres photovoltaïques permettant de créer un jardin partagé, une serre éducative...
- La gestion de projets plus complexes au niveau d'un territoire comme l'électrification de zones portuaires, la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques et la création de parkings en périphérie des villes, l'étude de faisabilité pour le déploiement des routes de l'hydrogène, les infrastructures de stockage communicant et intelligent pour désengorger les réseaux de distribution électriques, ...

Cette liste, non exhaustive, pourra être allongée et adaptée, grâce à des équipes agiles qui assureront l'équilibre entre les besoins des collectivités et la performance énergétique des projets finaux.

Gautier Meyers, fondateur de Synergetik, qui intègre Amarenco France avec la totalité de son équipe, indique « *Intégrer Amarenco me semblait être la suite logique à ce qui a été réalisé localement ces douze dernières années. Intégrer un groupe aussi important qu'Amarenco va nous permettre de développer une vision à long terme plus complète dans un secteur qui accélère fortement en ce moment. Nous allons nous attaquer à des projets structurants plus complexes. Nous avons bien avancé sur le terrain du solaire, le moment était venu pour nous d'ajouter une offre complémentaire avec du stockage d'énergie, de la mobilité électrique, de l'efficacité énergétique, ...* »

Olivier Carré, PDG fondateur d'Amarenco France, témoigne « *L'acquisition de Synergetik s'inscrit dans notre plan de développement sur le territoire français, tant en termes de compétences qu'en termes de nombre de projets développés sur des segments spécifiques tels que les collectivités, les industriels et les agriculteurs (du Sud-est). En effet, nous ambitionnons de détenir 350 MWc (l'équivalent de 600 terrains de football) de centrales solaires en exploitation en métropole à l'horizon 2021. Nous sommes très fiers d'intégrer l'expertise et l'expérience de Gautier Meyers et de son équipe au sein d'Amarenco, qui vont grandement nous aider à atteindre nos objectifs et confirmer notre position d'acteur de référence sur les territoires français.* »

Intervenants de l'opération :

- Conseiller financier : Finergreen
- Audit juridique : Energie Legal
- Avocats : Numa avocats

<https://amarencogroup.com/amarenco-acquiert-la-societe-synergetik/>

Contact : Pierre Galland, Avocat Associé, pgalland@numaavocats.com

A propos de Numa Avocats :

Numa Avocats, cabinet spécialisé en droit des affaires opérant à Aix-en-Provence, Marseille, Paris et Shanghai, conseille et assiste les PME, ETI, entrepreneurs, les dirigeants, les institutionnels lors d'opérations complexes et stratégiques sur tous les aspects intéressant le droit des affaires et notamment en matières juridiques, fiscales et sociales. Structurés en départements spécialisés, les avocats du cabinet travaillent de façon totalement intégrée pour conseiller, défendre et représenter les intérêts d'une clientèle nationale et internationale.



Aix en Provence

50 avenue du Dr Auriensis
13100 Aix-en-Provence
France
Tél. : [+33 \(0\)4 65 40 05 40](tel:+330465400540)
Email : contact@numaavocats.com

Marseille

10 Boulevard Théodore Thurner
13006 Marseille
France
Tél. : [+33 \(0\)4 65 40 05 40](tel:+330465400540)
Email : contact@numaavocats.com

Paris

1 rue de Stockholm
75008 Paris
France
Tél. : [+33 \(0\)1 76 21 57 16](tel:+330176215716)
Email : contact@numaavocats.com

Shanghai

Crystal Century – Room 20
567 Weihai Road
Shanghai 20041
Tél. : [+86 159 2195 0840](tel:+8615921950840)
Email : contact@numaavocats.com

Retrouvez nous sur :

[Notre site](#)

[Linkedin](#)